Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Parliamentary **Assembly**
Assemblée parlementaire

Doc. 11073
9 octobre 2006

Nations Unies : la réforme et les Etats membres du Conseil de l'Europe

Proposition de résolution
présentée par M. Gross et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

1. L'Assemblée et le Conseil de l'Europe ont une longue histoire de relations étroites avec l'Organisation des Nations Unies. Leurs membres se considèrent comme faisant pleinement partie de l'Organisation mondiale. Depuis octobre 1989, le Conseil de l'Europe bénéficie d'un statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. L'Assemblée n'a cessé de soutenir les initiatives de réforme de l'Organisation des Nations Unies qui visent à préserver sa capacité à s'adapter aux nouveaux enjeux tout en restant fidèle aux principes consacrés dans sa Charte. Elle renvoie à sa Recommandation 1659 et à sa Résolution 1373 sur le renforcement des Nations Unies.

3. Si la réforme en cours a déjà donné des résultats, comme la décision de créer une commission de consolidation de la paix et un conseil des droits de l'homme, un nouvel élan pour la réforme de l'Organisation des Nations Unies est nécessaire. Il faudrait notamment rendre l'ensemble du système des Nations Unies plus transparent, légitime et responsable.

4. L'Assemblée estime qu'une véritable revitalisation de l'Organisation des Nations Unies exige l'introduction d'une dimension parlementaire dans ses activités. Elle a présenté des propositions détaillées dans ce sens dans sa Résolution 1476 (2006).

5. L'Assemblée déplore le fait que le Conseil de l'Europe en tant que tel n'ait pas été consulté sur les diverses initiatives et propositions visant à renforcer les Nations Unies.

6. L'Assemblée devrait donc recueillir auprès des organes gouvernementaux et parlementaires des Etats membres toutes les informations sur leur position quant aux textes et propositions de l'Assemblée relatifs à la réforme de l'Organisation des Nations Unies, à un organe parlementaire pour les Nations Unies et aux relations entre l'ONU et le Conseil de l'Europe en général, afin d'élaborer une approche pan-européenne commune d'une réforme profonde de l'Organisation des Nations Unies.

Signé (voir au verso)

Signé [1]*:*

GROSS, Andreas, Suisse, SOC
ALATALU, Toomas, Estonie, GDE
AZZOLINI, Claudio, Italie, PPE/DC
BJØRNSTAD, Vidar, Norvège, SOC
BRINCAT, Leo, Malte, SOC
de PUIG, Lluís Maria, Espagne, SOC
DZEMBRITZKI, Detlef, Allemagne, SOC
ELO, Mikko, Finlande, SOC
EÖRSI, Mátyás, Hongrie, ADLE
GRZYB, Andrzej, Pologne, PPE/DC
HAJIYEV, Sabir, Azerbaïdjan, SOC
KHALIL, Ali Rashid, Italie, NI
LINDBLAD, Göran, Suède, PPE/DC
MARCENARO, Pietro, Italie, SOC
MERCAN, Murat, Turquie, PPE/DC
MIRZAZADA, Aydin, Azerbaïdjan, GDE
SEVERIN, Adrian, Roumanie, SOC
SZABÓ,Vilmos, Hongrie, SOC
TOROSYAN, Tigran, Arménie, GDE
Van den BRANDE, Luc, Belgique, PPE/DC
van WINSEN, Bart, Pays-Bas, PPE/DC

1 SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe